



## Elections professionnelles : Uni.e.s en CAP !

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,  
nous serons tous et toutes appelé.e.s à choisir les membres  
de la Commission administrative de catégorie B !

Une nouvelle fois, dans un contexte de dialogue social compliqué, nous choisissons de nous présenter devant vous en intersyndicale pour 3 raisons :

- Nous avons des positions similaires sur les quelques dossiers restants à traiter en CAP
- Nous préparons ensemble les commissions d'échanges qui examinent désormais les promotions et avancements
- Nous refusons de nous diviser artificiellement dans le contexte actuel.

### Vos candidat.e.s s'engagent à :

- **Travailler en équipe**, qu'ils et elles soient élu.es ou non, pour garder cette complémentarité que nous avons souhaitée dans notre liste : des filières, des territoires, des grades et des parcours bien différents, pour être meilleurs au service des collègues.
- **Défendre tous et toutes les collègues, syndiqué.e.s ou non**, quelle que soit leur situation et place dans l'organisation, avec une attention particulière pour les filières rassemblant peu de collègues, trop souvent oubliées.
- Travailler avec les élu.e.s siégeant dans les autres instances, **pour améliorer les règles et conditions avant les examens en CAP ou commissions d'échanges**, et notamment la reconnaissance de l'expertise et de la technicité, les ratios d'avancement et le nombre de postes disponibles pour les promotions, notamment avec l'embauche de plus de technicien.ne.s et rédacteurs et rédactrices permettant d'ouvrir des perspectives de carrière pour les très nombreux et nombreuses collègues promouvables et coincé.e.s dans d'immenses embouteillages.
- **Accompagner globalement chaque agent.e** qui le souhaite, de la préparation de son évaluation à sa nomination dans son nouveau grade, en passant par les éventuels recours et obligations de mobilité.
- Faire part – de manière anonyme - des informations obtenues dans le cadre de notre travail d'élu.e.s en CAP à nos collègues des autres instances pour qu'ils et elles puissent **s'appuyer sur des exemples concrets dans leurs combats pour améliorer la qualité de vie au travail : plus de sens, de coopération et de justice.**

**Les Commissions administratives paritaires s'occupent des questions individuelles :** titularisations, évaluations, accès à la formation, discipline... Leurs pouvoirs ont été considérablement réduits depuis 2021. Désormais les avancements et promotions sont discutés dans des commissions d'échanges, dans lesquelles nous siégeons également, avec les mêmes priorités qu'en CAP.

## **La liste intersyndicale : « improbable » pour certain.e.s, évidente pour chacun.e d'entre nous !**

Qualifiée d'improbable par des collègues il y a quelques années, elle est devenue une évidence pour nous au vu de la qualité du travail commun accompli.

### **L'intersyndicale, une réponse aux collègues qui regrettent la multiplication des listes**

C'est un reproche qui est courant lors des campagnes électorales quelles qu'elles soient : les différences de fond sont parfois difficilement lisibles et les personnes que nous essayons de convaincre de voter ont parfois l'impression d'arbitrer des batailles d'ego.

Entre la CGT, FO et l'UNSA il existe de vraies divergences de fond sur les sujets collectifs. Même si nous nous entendons bien, chaque syndicat a ses spécificités, issues de son histoire et des parcours de ses militant.es, qui le conduisent à développer une identité, des revendications, des manières de les défendre qui lui sont propres. Cela ne nous empêche pas de coopérer et d'agir ensemble sur certains sujets, mais nous gardons notre indépendance en Comité social territorial.

**En CAP A et B, et désormais en commission d'échanges, où nous traitons les dossiers individuels, nous ne constatons pas de divergences** entre nos trois organisations, ni d'ailleurs, le plus souvent, avec les autres. La liberté de décision de chaque organisation syndicale, que nous respectons parfaitement, a empêché que nous allions au bout de cette logique de rassemblement mais nous continuerons à travailler ensemble au bénéfice de tous et toutes, dans toutes les instances. Nous nous présentons donc en cohérence une nouvelle fois ensemble devant vous !

### **L'intersyndicale, le meilleur moyen de vous représenter largement**

Les syndicats, et notamment dans les sièges et antennes, se développent en partie par affinités personnelles : les collègues s'engagent dans tel ou tel syndicat parce qu'un.e collègue apprécie.e y est déjà. Conscient.e.s de cela, nous avons pris l'habitude de travailler ensemble pour varier nos points de vue et mieux vous défendre. Cette liste intersyndicale nous permettra tout au long du mandat de mieux connaître les situations pour les défendre plus efficacement.

1	Emmanuel Pereira Da Silva	Lycée Léonard de Vinci – Blanquefort (33)
2	Frédéric Bosselli	Direction de l'Education – E-anna (16)
3	Carole Darrioumerle	Direction des centres de ressources financières – Bordeaux (33)
4	Nicolas Brage	Lycée Auguste Renoir – Limoges (87)
5	Alexandra Iralour-Bonsard	Port de Bayonne – Anglet (64)
6	Rodolphe Lozana	Lycée Jaufré Rudel – Blaye (33)
7	Lydie Gaudichon	Direction de l'Orientation – Bordeaux (33)
8	Sandrine Tardieu-Banessy	Direction de l'Orientation – Pons (16)
9	Anne-Laure Fau	Direction de l'Education – E-anna (19)
10	Sylvie Maurin	Direction du Patrimoine et des Moyens généraux

**Nous vous présentons aujourd'hui une liste  
unie et diverse,  
travailleuse et attentive,  
ambitieuse et constructive,  
à vous de décider !**